

Prévisions budgétaires

Ce sont des questions très graves et urgentes pour ceux qui vivent en ces lieux et en général pour ceux qui s'intéressent à la politique des parcs nationaux. Ceci n'a trait qu'aux rapports sur lesquels nous pouvons obtenir quelques réponses. Il y a d'innombrables autres rapports qui proviennent de personnes dont la compétence est, pour le moins, douteuse. On trouve des rapports privés qui font double emploi et coûtent cher, dont on n'a souvent pas besoin et qui, dans bien des cas, contiennent des informations périmées. Toutefois, les renseignements sont, dans la plupart des cas, cachés au public et aux personnes directement concernées.

Nous avons encore eu ce mois-ci la preuve que l'on refusait de divulguer des plans portant sur des questions publiques et d'y intéresser des gens, et la preuve que le gouvernement prend plaisir à garder des choses secrètes. Une réunion publique a été organisée à Banff au sujet des difficultés suscitées depuis des années par l'extrême pénurie de logement. Non seulement le ministre et les fonctionnaires de son ministère ont-ils refusé d'y assister, mais, sauf si j'ai été mal informé et le ministre pourra me corriger si nécessaire, ils ont communiqué directement avec leurs représentants à Banff, là où s'étaient réunis des citoyens qui ne pouvaient plus supporter cette situation pour leur ordonner de ne pas y assister.

Je ne vais pas exprimer aujourd'hui les doléances des gens qui vivent dans les parcs, quelle que soit leur importance. Je vais plutôt illustrer les pratiques du ministère. J'avais espéré, si nous avions eu les pouvoirs originellement confiés au Parlement, que la Chambre des communes puisse faire savoir qu'elle désapprouvait les pratiques de ce genre. C'est déjà assez dur pour les particuliers, les particuliers qui ont des droits, mais c'est encore pire, lorsque l'on considère que les décisions relatives aux parcs canadiens sont parmi les plus importantes que nous prendrons, si nous nous préoccupons réellement de la qualité de la vie dans notre pays.

Les rapports des experts-conseils en témoignent. Ils représentent les préférences de la bureaucratie, à laquelle le ministre a permis de gérer ce ministère, pour de soi-disant experts au lieu des citoyens qui doivent y vivre et du public canadien en général. Je répète que ces rapports sont souvent inutiles et laissés de côté. Ils sont habituellement onéreux. Le défaut fondamental est l'attitude selon laquelle, en fait, on envoie promener le public. Le public connaît la décision qui a été prise dernièrement en ce qui concerne Ship Harbour en Nouvelle-Écosse. Cette attitude était évidente dans ce cas-là et elle l'était dans la façon dont on s'est d'abord occupé des droits de pêche des autochtones dans le nouveau parc de Kouchibouguac. Cette attitude était évidente en ce qui concerne Sally's Cove à Terre-Neuve. Elle l'a certainement été à Jasper lorsqu'on a entamé des discussions sur l'éventualité du retrait d'un centre ferroviaire qui est le moyen de subsistance de quelque 1,200 personnes et qu'on a ensuite refusé de rencontrer les personnes en cause.

Voilà l'attitude que nous avons observée dernièrement lorsque le gouvernement de l'Alberta a invité ce gouvernement à nommer un représentant au jury des audiences concernant les pentes orientales des Rocheuses où se trouvent la plupart des parcs nationaux de l'Alberta et les principaux centres récréatifs qui attirent non seulement les habitants de Calgary et d'Edmonton, mais aussi d'une grande partie du Canada et du reste du monde. Le gouvernement a même refusé d'envoyer quelqu'un le représenter à ce jury. C'est toujours la même attitude: on éloigne les gens et on essaie de faire comme si les parcs nationaux du

Canada étaient réservés à quelques personnes du ministère. Ce genre d'attitude engendre l'arrogance qui est très dangereuse pour le gouvernement. Parfois, l'arrogance se fait sentir jusque dans les paroles du ministre.

Je veux faire connaître à la Chambre les mots que le ministre a utilisés au comité permanent lorsque mon ami le député de Comox-Alberni (M. Barnett) lui a posé une question sur le développement de Ship Harbour. Il a dit:

Il y avait deux ou trois poches contenant un petit nombre de pêcheurs qu'il était très important d'inclure dans le parc si nous voulions avoir un véritable secteur de conservation. Nous avons décidé de déplacer ces personnes.

Et il poursuit plus loin:

Nous avons peut-être été un peu trop sévères. Nous avons peut-être appliqué trop à la lettre nos règlements, si vous voulez. Cependant, cela nous préoccupe car vous connaissez le genre de problèmes qui se posent lorsqu'il y a trop de gens qui vivent dans les parcs. A Banff et à Jasper il y a de gros problèmes à l'heure actuelle à cause du grand nombre de personnes résidant dans les parcs. Nous avons donc eu tendance à aller à l'autre extrême.

Et maintenant il demande qu'on lui reconnaisse le mérite d'être revenu à une politique plus équilibrée. Mais le fait est que le ministre passe constamment aux extrêmes. Et le ministre a encore une fois fait preuve d'arrogance lorsqu'il n'y a pas longtemps, avant que je ne vienne siéger à la Chambre, il s'est présenté à une réunion publique à Jasper où les citoyens sont venus lui soumettre des problèmes qui leur tenaient authentiquement et profondément à cœur. Il leur a laissé entendre lors de la réunion publique qu'il y avait une route vers l'Est et une route vers l'Ouest et que, s'ils n'aimaient pas vivre dans les parcs nationaux dans les conditions qu'il imposait, ils pouvaient prendre une de ces deux routes. Cette attitude est inacceptable; nous devrions pouvoir réagir à une telle attitude en refusant les crédits à la Chambre et nous le ferions si ce n'était de l'attitude intransigeante du président du Conseil privé. Cette attitude prédomine pour la seule raison que le Parlement est silencieux, pour la seule raison que les crédits sont votés sans considération pour le gaspillage qu'ils impliquent ou la façon dont ils sont utilisés. Si une telle attitude n'outrage pas le sentiment de responsabilité du président du Conseil privé, qui a disparu, ni celui des autres députés présents, il devrait outrager le sentiment de ce qui est nécessaire pour une bonne politique, car on n'obtient que des mauvaises politiques lorsque l'on cache ceux qui prennent les décisions derrière la paperasserie administrative et des rapports qu'ils peuvent publier ou dissimuler. Il est certain que la conservation souffre de l'isolement.

● (1650)

A l'heure actuelle, le gouvernement n'agit que lorsqu'il est obligé de le faire. Il agit lentement, à pas de tortue, sur la question de l'auto-administration parce que les gens du gouvernement de l'Alberta l'ont obligé à le faire. Pendant longtemps, il est resté sourd aux demandes légitimes d'une politique en matière de logements sociaux. Maintenant qu'une réunion publique a été annoncée, on est enclin à rencontrer les représentants de ce groupe. Le gouvernement a négligé les intérêts légitimes de la population de Ship Harbour tant qu'elle n'a pas crié au scandale. Nous attendons toujours qu'il propose une politique ferme en matière de limites à la croissance des parcs nationaux et des villes dans ces parcs. Une bonne partie des terres de l'Alberta est regroupée dans les parcs nationaux; lorsque le gouvernement provincial offre au gouvernement la possibilité de participer à la première grande enquête et étude des besoins récréatifs sur les pentes orientales des Rocheuses